

myriam millet

28/04/24 12:05

Enquête publique-desserte luçon à l'attention du commissaire enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Non à la déviation de la 137 pour le maintien de nos commerces, pour ne pas détruire nos espèces protégées et la conservation du paysage.

Pour conserver les terres agricoles qui nous nourrissent
Et éviter les nuisances sonores pour conserver notre qualité de vie

Envoyé depuis l'application Mail Orange